

Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2018

L'économie bleue dans l'Outre-mer

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Institut d'Émission d'Outre-mer publient une étude dressant un état des lieux de l'économie bleue¹ dans l'Outre-mer, qui clôture une série de publications sur ce thème. Au regard du poids encore limité des activités maritimes dans les géographies ultramarines, l'étude souligne le potentiel de développement d'un certain nombre de secteurs.

Après une première partie qui revient sur le poids – encore limité – des activités maritimes dans les géographies ultramarines (2,4 % de l'emploi marchand et 8 800 entreprises soit 3,5 % du tissu entrepreneurial marchand en 2015), cette étude présente un tour d'horizon des enjeux des principaux secteurs bleus. Elle souligne tout d'abord la volonté de positionnement des Outre-mer dans le transport maritime international de marchandises et les nombreux investissements portuaires réalisés en ce sens. Tandis que Nouméa s'est déjà imposée comme la deuxième plateforme de transbordement de l'Océanie, La Réunion est en passe de devenir un hub régional dans l'océan Indien, et les Antilles françaises aspirent à devenir le hub de la Caraïbe Sud. Le secteur primaire fait, quant à lui, la renommée de l'Outre-mer au travers de quelques filières emblématiques telles que la pêche thonière, la perle polynésienne ou encore la crevette bleue de Nouvelle-Calédonie. Mais la pêche et l'aquaculture font face à de nombreuses difficultés et l'absence de structuration de ces activités affecte leur pérennité. La note revient ensuite sur l'essor du tourisme bleu : la croisière, qui connait une nouvelle embellie, et la plaisance, dont l'attractivité reste à renforcer. Enfin, l'étude se conclut par un aperçu des filières émergentes, dont les potentiels demeurent à concrétiser.

Pour en savoir plus :

- <u>L'économie bleue dans l'Outre-mer (janvier 2018)</u>
- <u>Une prospérité maritime historique...en passe de retrouver un nouveau souffle ? (Saint-Pierre-et-Miguelon, mars 2016),</u>
- <u>Un levier de croissance à actionner (Nouvelle-Calédonie, mars 2016)</u>,
- Un secteur clé de la vie économique locale (Wallis-et-Futuna, mars 2016),
- Un atout et des opportunités de croissance (Polynésie française, CEROM, août 2016),
- Des ressources et des capacités à valoriser (Martinique, janvier 2017),
- Des potentiels variés et des atouts à exploiter (La Réunion, septembre 2017),
- Des atouts à valoriser (Guyane, décembre 2017),
- Un secteur en structuration soumis à de nombreux défis (Mayotte, décembre 2017),
- à paraître (Guadeloupe, janvier 2018)

¹ Selon la Commission européenne, l'économie bleue englobe toutes les activités économiques liées aux océans, mers et côtes ainsi que l'ensemble des activités de soutien. Cette étude se focalise sur les 17 secteurs qui forment le socle de l'économie maritime et qui sont directement mesurables au travers de la Nomenclature des activités françaises (NAF).

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miguelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).